

Comment calculer l'impôt sur le revenu de 1942

Des explications qui vont faciliter la perception des impôts dès septembre.—Une lecture attentive s'impose.

(Par John Dauphinee, de la P.C.)

Ottawa.—A la lecture du discours du budget, prononcé par le ministre des Finances, M. Itsyey, les nouveaux impôts prélevés sur les revenus peuvent paraître passablement compliqués; toutefois, le Canadien moyen ne devrait pas éprouver de difficultés à établir précisément le montant qu'il doit au gouvernement.

L'an dernier la taxe de la défense nationale et l'impôt progressif sur le revenu étaient recueillis séparément. Cette année, pour toutes fins pratiques, les deux sont réunis dans le but de simplifier la perception, le mode de calcul du montant payable en impôts n'a pas subi de modifications importantes.

La division de l'impôt sur le revenu du ministère du Revenu National a préparé pour le compte de la Presse Canadienne le graphique qui accompagne cet article, démontrant de façon très précise comment ce calcul doit être fait.

Guide sur

Prenons donc le graphique comme guide, et calculons l'impôt d'un homme marié ayant un enfant, qui gagne \$4,000.00 par année, verse \$150.00 à la caisse de pension de sa compagnie, paie \$250 en primes d'assurance-vie et contribue pour \$80 par année aux œuvres de charité. Il vous est loisible, au fur et à mesure, de remplir vous-mêmes les espaces laissés en blanc sur le tableau et d'y inscrire les chiffres basés sur vos propres revenus et dépenses. Prenons tout d'abord, le montant des revenus imposables. Reportez-vous à la rubrique "A" du graphique. Notre contribuable-type a inscrit \$3,000 à la première ligne, puis \$150 à la suite de "Versements à des caisses de pensions agréées", et, enfin \$50 d'après "Dons à des œuvres de charité". Le nouveau budget prévoit un abattement du revenu imposable à l'égard et d'infirmités excédant cinq des frais médicaux, de dentistes pour cent du revenu du contribuable; ceci, toutefois, est jugé exceptionnel, et nous supposons que notre contribuable type n'a pas à faire avec une telle situation.

Une proportion restreinte des contributions effectuées par les membres d'un syndicat minier pour des travaux de prospection recherchant des métaux non précieux et des minéraux de valeur stratégique peut également être inscrit comme déduction de l'impôt, mais le contribuable moyen n'est pas intéressé à ce genre d'activité. Ainsi, déduction faite de \$150 et de \$50 du revenu global de \$3,000 le revenu imposable s'établit à \$2,800. Ceci constitue le chiffre de base pour le calcul qui suit et doit servir à établir l'impôt normal aussi bien que l'impôt progressif.

L'impôt normal

Prenons maintenant l'impôt normal, correspondant à la taxe de la défense nationale de l'an dernier, et qui est calculé d'après le revenu imposable, s'il dépasse \$600 pour les personnes non mariées et \$1,200 pour les personnes mariées.

Pour en arriver à son impôt normal brut, notre contribuable marié prend sept pour cent de son revenu imposable de \$2,800, soit \$196. Ce taux s'applique à tous les hommes mariés, à moins que leurs épouses ne ga-

gent plus de \$600 par année, car, alors, chacun des conjoints doit payer cet impôt. Un célibataire paie sept pour cent de son revenu total s'établissant entre \$600 et \$1,800; huit pour cent, s'il s'établit entre \$1,800 et \$3,000 et neuf pour cent, s'il dépasse \$3,000. En aucun cas, l'impôt normal n'abaisse le revenu du contribuable au-dessous de \$600 ou de \$1,200.

Il est autorisé dans le cas de l'impôt normal brut, une déduction de \$25 pour chaque enfant à charge âgé de moins de 18 ans (mais cet âge est porté à 21 ans, s'il est prouvé qu'un enfant est encore à poursuivre ses études) et de \$25 pour chaque parent à la charge du contribuable, conformément aux dispositions de la loi de l'impôt de guerre sur le revenu. Notre contribuable type soustrait la somme de \$25 allouée pour un enfant de son impôt normal net de \$196, ce qui l'abaisse à \$165.

L'impôt progressif

Reportons-nous, maintenant, à la rubrique "D" pour calculer l'impôt progressif brut. Les premiers \$600 du revenu sont affranchis de l'impôt. Au-dessus de ce chiffre, le taux est de 30 pour cent et augmente rapidement. Notre contribuable type doit payer un impôt progressif sur le revenu imposable de \$2,800, moins la déduction de \$600, c'est-à-dire sur \$2,140. Les premiers \$500 sont frappés d'un impôt de 30 pour cent, soit \$150; les \$500 suivants, de 33 pour cent, soit \$115; les \$1,000 suivants de 37 pour cent, soit \$370; et les derniers \$140 de 41 pour cent, soit \$57.40—ce qui donne un total brut de \$742.40, abstraction faite des déductions.

Cependant, un contribuable marié a l'avantage de déduire \$150 pour son épouse, et \$80 pour chaque enfant. Notre contribuable type, père d'un enfant, déduit \$230 de son total brut de \$742.40, ce qui laisse \$512.40. Si un contribuable assure la subsistance d'autres parents, aux termes de la loi de l'impôt de guerre sur le revenu, y compris les petits-enfants, frères, sœurs, père et mère ou grands-parents, ou encore d'un enfant amené du Royaume-Uni au Canada conformément à un plan de l'Etat, pourvu que ces personnes soient à la charge exclusive du contribuable, il peut déduire jusqu'à concurrence de 20 pour cent du montant effectivement affecté à leur entretien, à la condition que ce montant ne dépasse pas \$80 par personne.

Une fois calculé l'impôt progressif net, il s'agit (rubrique "F") de l'ajouter à l'impôt normal net calculé auparavant. Notre contribuable type, avec un impôt normal net de \$165 et un impôt progressif net de \$512.40 doit verser un impôt total de \$680.40 avant les autres déductions permises.

Les remboursements

Les rubriques "G" et "H" du graphique expliquent l'aspect le plus compliqué du calcul. Les chiffres de ces deux rubriques sont solidaires et il est nécessaire de faire le calcul simultanément dans l'une et dans l'autre.

La rubrique "Remboursement d'après-guerre" sur le graphique a trait à cette partie de

(Suite à la page 6)

BUDGET DE 1942

COMMENT CALCULER L'IMPÔT SUR LE REVENU DE 1942

A. VOTRE REVENU \$.....	
MOINS:	
Versements à des caisses de pension agréées.....	\$.....
Dons à des œuvres de charité.....	\$.....
Frais médicaux et autres frais du même genre dépassant 5% de votre revenu (Maximum: \$400 pour une personne mariée, plus \$100 pour chaque personne à charge jusqu'à concurrence de 4).....	\$.....
Contributions à des travaux de prospection (limitées).....	\$.....
VOTRE REVENU IMPOSABLE..... \$.....	

IMPÔT NORMAL	
B. VOTRE IMPÔT NORMAL BRUT	
SI VOUS ÊTES CÉLIBATAIRE—	
Avec un revenu compris entre \$600 et \$1,800—7% de votre revenu imposable (l'impôt n'abaisse pas votre revenu au-dessous de \$600).....	\$.....
ou	
Avec un revenu compris entre \$1,800 et \$3,000—8% de votre revenu imposable.....	\$.....
ou	
Avec un revenu dépassant \$3,000—9% de votre revenu imposable.....	\$.....
SI VOUS ÊTES MARIÉ(E)	
(ou chef de maison ayant une personne à charge) Avec un revenu supérieur à \$1,200 (Voir Note*)—7% de votre revenu imposable (l'impôt n'abaisse pas votre revenu au-dessous de \$1,200).....	\$.....
Votre impôt normal brut..... \$.....	
(Ceci constitue l'impôt normal NET d'un contribuable qui n'a aucun enfant ou parent à sa charge.)	

IMPÔT PROGRESSIF		
D. VOTRE IMPÔT PROGRESSIF BRUT		
Sur les premiers \$600 du revenu imposable.....		Aucun impôt
30% sur les \$500 suivants du revenu imposable.....	\$.....	
33% sur les \$500 suivants du revenu imposable.....	\$.....	
37% sur les \$1,000 suivants du revenu imposable.....	\$.....	
Pour les autres taux, consultez le tableau du bas de la page		
Votre impôt progressif brut..... \$.....		
(Ceci constitue l'impôt progressif NET d'une personne n'ayant personne à sa charge.)		

E. VOTRE IMPÔT PROGRESSIF NET		
Votre impôt progressif brut..... \$.....		
MOINS:		
pour une personne mariée (ou un chef de maison ayant une personne à sa charge).....		\$ 150 00 (Voir Note*)
\$80 pour chaque enfant à charge (l'âge de moins de 18 ans ou atteint d'infirmité mentale ou physique, ou étudiant de moins de 21 ans).....		\$.....
20% de l'argent déboursé, jusqu'à concurrence de \$80, pour chaque parent à charge (mentionné spécialement dans la loi).....		\$.....
Votre impôt progressif net..... \$.....		

F. VOTRE IMPÔT TOTAL	
Votre impôt normal net..... \$.....	
Votre impôt progressif net..... \$.....	
Votre impôt total..... \$.....	

G. VOTRE IMPÔT TOTAL EXIGIBLE	
Votre impôt total..... \$.....	
MOINS:	
le moindre des deux aînées suivants:	
(1) Versements en vue d'une pension.....	\$.....
Primes d'assurance-vie acquittées.....	\$.....
Payements sur le principal d'une hypothèque.....	\$.....
ou	
(2) Remboursement d'après-guerre (le moins considérable des aînées (1) et (2) du tableau H).....	\$.....
Vous PAYEZ (moins les retenues à la source)..... \$.....	

H. REMBOURSEMENT D'APRÈS-GUERRE	
Le moindre des deux aînées suivants:	
(1) La moitié de votre impôt total.....	\$.....
ou	
(2) Si vous êtes célibataire—8% de votre revenu (maximum: \$800) plus 1% pour chaque personne à charge (maximum de \$100 pour chacune).....	\$.....
Si vous êtes marié(e)—10% de votre revenu (maximum: \$1,000) plus 1% pour chaque personne à charge (maximum de \$100 pour chacune).....	\$.....
MOINS: la partie réclamée en déduction sur votre impôt total..... \$.....	
(le moins considérable des aînées (1) et (2) du tableau G)	
Vous RECEVREZ (avec un intérêt de 2%)..... \$.....	

*NOTE.—Si le mari et la femme ont chacun un revenu supérieur à \$600, ils doivent tous deux payer 7% aux fins de l'impôt normal; ni l'un ni l'autre ne peuvent invoquer, aux fins de l'impôt progressif, la déduction de \$150 accordée aux personnes mariées.

TAUX PROGRESSIFS D'IMPÔT		
CALCULÉS SUR LE REVENU IMPOSABLE AU DELÀ DE \$600		
Entre	\$1 et \$	500 le taux d'impôt est de 30%.
"	\$ 500 "	\$ 1,000 l'impôt est de \$ 150 + 33% sur ce qui dépasse \$ 500
"	\$ 1,000 "	\$ 2,000 l'impôt est de \$ 315 + 37% sur ce qui dépasse \$ 1,000
"	\$ 2,000 "	\$ 3,500 l'impôt est de \$ 665 + 41% sur ce qui dépasse \$ 2,000
"	\$ 3,500 "	\$ 5,000 l'impôt est de \$ 1,300 + 45% sur ce qui dépasse \$ 3,500
"	\$ 5,000 "	\$ 6,000 l'impôt est de \$ 1,975 + 50% sur ce qui dépasse \$ 5,000
"	\$ 6,000 "	\$ 8,000 l'impôt est de \$ 3,475 + 55% sur ce qui dépasse \$ 6,000
"	\$ 8,000 "	\$ 13,000 l'impôt est de \$ 6,225 + 60% sur ce qui dépasse \$ 8,000
"	\$ 13,000 "	\$ 20,000 l'impôt est de \$ 10,425 + 65% sur ce qui dépasse \$ 13,000
"	\$ 20,000 "	\$ 30,000 l'impôt est de \$ 16,925 + 70% sur ce qui dépasse \$ 20,000
"	\$ 30,000 "	\$ 50,000 l'impôt est de \$ 30,925 + 75% sur ce qui dépasse \$ 30,000
"	\$ 50,000 "	\$ 70,000 l'impôt est de \$ 45,925 + 80% sur ce qui dépasse \$ 50,000
"	\$ 70,000 "	\$ 100,000 l'impôt est de \$ 69,925 + 85% sur ce qui dépasse \$ 70,000
Sur	\$100,000	l'impôt est de \$69,925 + 85% sur ce qui dépasse \$100,000
(La surtaxe de 4% frappe tout revenu de placements supérieur à \$1,500)		

Etrange !

Du journal "L'Action Catholique" de Québec, en date du 27 juillet, nous reproduisons ci-dessous un article que nous croyons susceptible d'intéresser nos lecteurs.

Nous désirons ajouter que, dans notre édition en date du 16 juillet, nous avons souligné le fait que les autorités des Che-

mins de Fer Nationaux n'ont pas eu bon devoir d'accorder un train spécial pour le pèlerinage annuel à Ste-Anne de Beaupré.

"Nous recevons d'un lecteur fort respectable l'information suivante: 'Il y a quelque temps, on nous a annoncé en chaire que les autorités du C. N. R. ne pouvaient fournir de convoi pour le pèlerinage annuel à la Bonne Sainte Anne, comme cela se faisait depuis quarante à cinquante ans pour

Victoriaville. Aujourd'hui, les autorités militaires sont à organiser un train spécial pour prendre à bord 200 jeunes filles à partir de Richmond et tous les points intermédiaires jusqu'à Victoriaville, pour une danse spéciale au nouveau manège. Ne croyez-vous pas qu'un journal comme le vôtre devrait souligner ce fait pour le moins étrange?' Etrange en effet. Si ce que notre correspondant raconte est vrai, et nous pouvons difficile-

Commission des prix et du commerce en temps de guerre

LES LIVRAISONS DES MARCHANDS EN GROS

M. James Stewart, administrateur des services à la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre, a défini les restrictions relatives aux livraisons faites par les grossistes. Elles sont semblables à celles qui ont été imposées précédemment aux détaillants. La nouvelle ordonnance est en vigueur à compter du 3 août.

DES CARTES DE RATIONNEMENT INVALIDES

La Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre vient de rappeler qu'aucun coupon de rationnement n'est valide après le décès du détenteur d'une carte de rationnement. La carte de la personne décédée doit être envoyée immédiatement après le décès au bureau le plus rapproché de la Commission.

REUNION DU COMITE CONSULTATIF DU BOEUF

Des éleveurs des différentes provinces se sont réunis à Ottawa pour former un comité consultatif du bœuf à l'administration des vivres de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre. Le délégué de la province de Québec est M. N. G. Bennet de Bruy, choisi par le ministère provincial de l'Agriculture pour représenter les éleveurs de cette province.

LE RATIONNEMENT DU SUCRE DANS LES MAISONS DE PENSION

Le service du rationnement de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre avertit les exploitants des maisons de touristes et des maisons de pensions qui pourvoient à la nourriture de leurs pensionnaires occasionnels ou habituels que leur enregistrement comme consommateurs de sucre n'est valable que pour trois mois à compter de la date de l'enregistrement.

Les consommateurs de sucre ainsi enregistrés devront faire une demande de renouvellement avant que la période de trois mois soit écoulée; ils devront faire un rapport indiquant la quantité de sucre utilisée, le nombre de repas servis, etc., avant de pouvoir obtenir leur renouvellement.

LA LUTTE CONTRE LA CHERTE DU BOEUF

Me André Demers, C.R., le procureur régional de la Commission des Prix, poursuit sa campagne contre les responsa-

bles de la cherté du bœuf. Ces jours derniers, à Montréal, deux importants marchands de viande en gros, la Canada Beef Company et la salaison Pesner Brothers, ont été condamnés le premier à \$600 et le second à \$250 d'amende et les frais pour des hausses injustifiées du prix du bœuf.

AUTRES PROCES

La Commission ne relâche pas non plus sa surveillance de la montée des prix dans les autres domaines. La laiterie Ernest Cousins a payé \$100 d'amende et les frais pour avoir augmenté le prix de la crème glacée; Emile Gagnon a payé \$100 et les frais pour avoir accru illégalement le prix de ses pommes de terre; N. Frankel a payé \$50 et les frais pour le même délit, et Marcel Desrochers, \$25 et les frais pour l'augmentation d'un loyer; la fruiterie Myer's \$25 et les frais pour une livraison de moins d'un dollar; Nick Bard, \$25 et les frais pour la même infraction; le "Pierrot Gourmet", \$50 et les frais pour augmentation du prix des repas; Camille Brochu, \$25 et les frais pour infraction au rationnement de l'essence.

A Drummondville, quatre marchands de glace, A. Roy, P.-E. Pouliot, Willie Gagné et Gérard Ménard ont payé chacun \$50 d'amende et les frais pour augmentation du prix de la glace, et à Trois-Rivières, Ena Roux, \$25 d'amende et les frais pour augmentation d'un loyer.

NOMINATIONS

M. L.-C. Robitaille, représentant des Prix et d'Approvisionnement, annonce que M. Raoul Daigneault a été chargé de la direction des bureaux régionaux de la Commission des Prix dans la région de Montréal, et M. E.-D. Bonnard, de celle du bureau de Montréal.

DEMISSION DE M. SAMSON

M. Maurice Samson, adjoint au président de la Commission des Prix, a donné sa démission; il entend se consacrer désormais à ses affaires personnelles.

LA VENTE DU BEURRE

Il est désormais permis de vendre le beurre de crèmerie en quantités de moins d'une livre.

L'ALCOOLISME DANS LES CAMPS

Un des sous-comités du comité parlementaire d'enquête sur les dépenses de guerre s'est occupé de la consommation des boissons alcooliques par les soldats. Tout en reconnaissant certains abus, il n'a pas voulu recommander l'interdiction de ces boissons dans les cantines. Il a conseillé qu'on place à la tête de ces cantines des hommes de choix et qu'on donne aux soldats une éducation anti-alcoolique. Chose certaine c'est qu'il faut faire quelque chose au plus tôt. Car d'après des témoins sûrs, la situation ne fait qu'empirer. Un médecin qui vient de passer trois semaines dans un camp nous rapportait qu'il avait rarement vu de tels abus tant chez les officiers que chez les soldats. Il a dû passer lui-même la plus grande partie de son temps à traiter des cas d'ivresse.

L. P. R."

L'UNION DES CANTONS DE L'EST

Journal hebdomadaire

Editeur propriétaire: "L'Imprimerie d'Arthabaska Inc.",
Arthabaska, P. Q. — Abonnement: \$1.00 par an - 50 c.
par semestre. Nécessairement d'avance.

ARTHABASKA, LE 30 JUILLET 1942

L'amour de la terre : il faut le conserver

D'anciens le prétendent, et plusieurs faits semblent leur donner raison, l'amour réel de la terre a tendance à diminuer chez nous. Il en est qui vont jusqu'à dire que dans certaines régions de notre province, même si les gens y ont vécu du sol pendant des années, ils n'y ont jamais pris racine; ils y sont demeurés à défaut de perspectives de gagner leur vie ailleurs. Des observations de ce genre se sont aussi faites en pays neufs. On y a remarqué, par exemple, des jeunes colons dont l'intérêt premier est de toucher un salaire. Ils travailleront aussi souvent que possible en dehors du lot; ils défricheront tout juste pour avoir droit aux primes. S'ils emmentent les abatis, c'est encore pour toucher les argentés attachés à cette opération. La récolte, ils n'y tiennent pas. Ces gens, nous dit-on, n'aiment pas la terre parce qu'ils n'y croient pas assez; ils n'en connaissent pas la valeur.

Qu'il y ait une bonne part de vérité dans tout cela, nous sommes prêts à l'admettre. Mais puisqu'il n'y a pas d'effet sans cause, nous ne voudrions pas nous arrêter là. On ne peut se le cacher, il est plusieurs régions de notre province où l'agriculture s'est pratiquée dans des conditions très difficiles. Il s'est ouvert à la colonisation des cantons où le sol est trop pauvre pour assurer la vie d'une famille, surtout si elle compte plusieurs enfants. Le père, soucieux de s'acquitter de ses devoirs, déserte son lot plusieurs mois dans l'année pour aller gagner aux chantiers ou ailleurs de quoi faire honneur à ses obligations. Et même s'il s'éventue à tirer de la terre une partie de la subsistance de la famille, il n'y prend pas racine. Transporté ailleurs, dans une région nouvelle, il conserve ses habitudes, ses dispositions; il compte encore sur les revenus extérieurs pour s'assurer le pain quotidien. Ses fils font de même. Ceci est tellement vrai qu'en les colonies nouvelles, en y examinant les travaux exécutés, une personne avisée peut presque toujours deviner les régions d'origine des colons.

Il faut donc voir l'une des importantes raisons de ce détachement du sol, en pensée sinon en fait, dans la pauvreté des terres que l'on a tenté de mettre en culture dans le passé. On aurait pu, par l'emploi d'une formule de colonisation assouplie, tout en assurant du travail extérieur à ces familles entretenir l'amour du sol. Malheureusement, il n'en fut pas ainsi. Espérons que l'avenir corrigera cette lacune.

Cependant, dans nos bonnes régions agricoles, personne ne le niera, nos gens aiment encore la terre, ils y croient encore et entendent bien y vivre. Et puisqu'il nous importe au plus haut point de conserver à la terre le plus grand nombre possible de nos belles familles, il nous faut poursuivre sans cesse une éducation rurale soignée afin de conserver intact cet ensemble de qualités capables d'assurer l'amour de la terre.

C.-E. COUTURE.

TRIBUNE LIBRE

Sous cette rubrique nous reproduisons les lettres que nous recevons et qui traitent de sujets d'intérêt public. Ces expressions d'opinion n'engagent cependant en rien la responsabilité de notre journal.

Il est de rigueur que l'auteur fasse connaître son nom et son adresse véritables au rédacteur en chef du journal sans quoi l'envoi n'est pas considéré.

Monsieur le Rédacteur,

Je sollicite un tout petit espace dans les colonnes de votre Tribune Libre, s. v. p. me l'accorder.

Hier soir, mercredi, le 29, sur 9 1/2 heures, une fillette de 7 1/2 ans—Colette Garneau, enfant de M. et Mme Arthur Garneau—fut envoyée faire une commission de l'autre côté de la rue par sa maman, retenue à la maison; l'enfant est intelligente et prudente et, ne s'aventurant pas à traverser une rue sans s'assurer que la voie est libre. Ne voyant aucun danger, elle traversa la rue pour se faire frapper par un bicyclette ne portant aucune lumière et qui, presto, fila et, je suppose, roula encore. Malgré le sang qui coulait d'une plaie béante au front, l'aveuglait, elle eut la force et le courage de se relever, l'instant après, un auto passant vit l'enfant venant de se relever. Le Dr J.-M. Becotte, mandé en toute hâte, fit des pansements, etc. Heureusement, il n'y aura pas de suites funestes à moins de complications imprévues.

N'a-t-on pas raison de se demander nous, gens d'Arthabaska, s'il n'y aurait pas un moyen quelconque à employer, avant que tous nous soyons tués, de

Va-t-on légaliser la trahison?

Le Parti communiste s'est montré traître dans tous les pays qui l'ont laissé s'organiser: en France, en Allemagne, en Angleterre, aux Etats-Unis, au Canada, etc. Il n'a qu'un but: faire triompher la révolution, remplacer le régime établi par l'organisation soviétique, l'ut-ee au moyen de la violence, propager ses théories perverses contre la religion, la famille, l'ordre. Le Parti communiste fait partie, comme il le proclame lui-même, d'une organisation mondiale et ne reconnaît pas d'autres chefs que ceux de la troisième Internationale. Rendre un tel parti légal dans notre pays c'est favoriser une cinquième colonne, c'est légaliser la trahison. Tous les vrais patriotes doivent s'y opposer.

mettre un frein à ces jeunes gens qui semblent tout se permettre. Non seulement un bon nombre n'ont pas de lumières sur leur bécane, mais ils s'emparent même des trottoirs à certains endroits; l'un de ces soirs derniers, je faillis moi-même me faire frapper par un bicyclette de livraison sur le trottoir entre le magasin de MM. Labbé Frère et la rue De Courval et, ces abus se pratiquent un peu partout de par notre petite ville, et ceux qui devraient intervenir ne semblent rien voir. Doit-on s'attendre que ce "laissez-faire" va durer?

Il est grand temps, avant que l'on ait de plus grands malheurs à enregistrer, d'y mettre le hola!

A vous d'obligations, M. le Rédacteur, et merci.

A. B. C.

Noces d'Or de mariage de M. et Madame Albert Houde

M. et Mme Albert Houde, de notre paroisse, célébraient le 23^e au mois courant, leurs Noces d'Or de vie conjugale.

La fête débuta à l'église paroissiale de St-Christophe d'Arthabaska. Une messe fut dite par un des enfants des heureux jubilaires, l'abbé Elphège Houde, ptre, Directeur de l'Ecole aoyenne d'Agriculture de Nicolet. La messe fut servie par deux petits-enfants des jubilaires et neveux du célébrant: Guy Houde et Gabriel Houde.

A l'orgue, l'organiste Arthur Charlebois joua des morceaux appropriés à la circonstance, pendant que la chorale exécutait les plus beaux cantiques de son répertoire, sous l'habile direction de MM. Charlebois et Garneau.

A l'Evangile, le pasteur de la paroisse, M. l'abbé Henri Bernier, fit l'éloge des jubilaires et formula des vœux et des souhaits pour une vie longue, heureuse et sainte.

Au chœur, on remarquait: le Rev. Père Robert Houde, o.m.i., de l'Université d'Ottawa, autre fils des jubilaires M. l'abbé Henri Bernier, curé; M. l'abbé Alfred Bernier, assistant, ainsi que M. le vicaire G. E. Picard.

Dans la nef, outre les heureux jubilaires qui avaient pris place sur des fauteuils spéciaux, l'on pouvait remarquer à l'abord les enfants: M. et Mme Donat Houde, M. et Mme Charles Carignan, M. et Mme Emilie Houde, Mme Freddy Houde, Mme Eddy Houde, M. et Mme Fernand Lemieux, (Blanche), M. et Mme Armand Cormier (Marie-Anne), M. et Mme Ubald Houde. Ensuite venaient les frères et sœurs: M. Sinai Pouliot, Mme Edmond Pouliot, M. et Mme Amédée Houde, M. et Mme Alfred Houde, M. et Mme Joseph Houde, M. et Mme François Houde, M. et Mme Philibert Pouliot, M. et Mme Philippe Lafontaine, M. et Mme Octave Roberge. Dans la foule qui était très nombreuse, l'on pouvait voir: Thérèse Houde, Paul et Jeannine Houde, Marie-Jeanne Houde, Joseph Laroche, Eph. Lemieux, Charles Roux, M. et Mme Joseph Roux et une foule d'autres.

Après la cérémonie religieuse, une photographie fut prise à la porte de l'église par MM. Roméo Beauchesne et Roch Genest, tous deux photographes d'Arthabaska.

Puis vint le banquet qui fut servi dans les salles du couvent des Dames de la Congrégation. Après avoir refait leurs forces, tous furent invités à écouter successivement MM. les abbés Elphège Houde, ptre, Henri Bernier, curé, Alfred Bernier, assistant, ainsi que le Rév. Père Robert Houde et M. le vicaire G. E. Picard. Tous, à l'unisson, se plurent à relater la vie héroïque mais modeste des heureux jubilaires, et à formuler des vœux pour une longue et heureuse vie.

La fête se termina à la maison paternelle. Ce fut la soirée des enfants et des petits-enfants. Après le souper, une magnifique séance fut exécutée aux grands-parents par les plus petits.

En voici le programme:

- 1.—Présentation d'une "gerbe de fleurs" par Thérèse et Dolorès Houde;
- 2.—Chorale de tous les petits;
- 3.—Remise d'un "bouquet spirituel" par Jeannine-Mance Lemieux et Jeannine Houde

- 4.—Chorale des petits;
- 5.—Donation d'une "bonbonnière de chocolats" par Madeleine et Béatrice Houde;
- 6.—Chansons et récitation;
- 7.—Adresse, par Guy Houde;
- 8.—Remise de nombreux cadeaux soit en argent soit en objets par Mgr Côté, P.D., Elphège Houde, ptre, Robert Houde, o.m.i., Donat Houde, Charles Carignan, Emile Houde, Mme Freddy Houde, Mme Eddy Houde, Fernand Lemieux, Armand Cormier, Ubald Houde, Thérèse Houde, Guy Houde, Sinai Pouliot, Alfred Houde, Mme Edmond Pouliot, Octave Roberge, Philibert Pouliot, Philippe Lafontaine, François Houde, Thérèse Houde et beaucoup d'autres.

La soirée passa vite. Tous se séparèrent tard dans la nuit, contents et heureux d'avoir fourni aux heureux jubilaires l'expression de leur amour, de leur respect et de leur vénération.

Ad multos et fantissimos annos!



Arthabaska vient de perdre l'un de ses plus honorables citoyens dans la personne de M. Honoré Lambert, décédé vendredi, le 24 du courant, à l'âge de 89 ans, après une longue maladie soufferte avec résignation.

Le défunt laisse dans le deuil: deux fils, MM. Achille Lambert, de cette ville, et Léon, de Montréal; quatre filles, Mmes Philipe Girouard (Exilia), de cette ville, Mme Roméo Patry (Alma), de Victoriaville, Mme Alfred Trial (Eva), de Falls Rivers, Mass., et Mme Ovila Leclerc (Marie-Louise), de Chelsham, Me.; un frère, M. Albert Lambert, et une sœur, Mme Israel Patry, de Biddeford, Me., et 39 petits-enfants.

Les funérailles ont eu lieu lundi matin à 8.30 heures, au milieu d'un grand concours de parents et amis.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé A. Bernier et le service fut chanté par M. le Curé H. Bernier, assisté de M. l'abbé G.-E. Picard, vicaire, et du Rév. Père Robert Houde, O.M.I., comme diacre et sous-diacre.

Portait la croix, M. Philias Gesteau. Portaient le cercueil: MM. Ephrem Lemieux, F. X. Labbé, Antoine Landry, Philippe Lamontagne, Edmond Pellerin et Israel Gagné.

Le cortège funèbre se composait d'une grande foule de parents et d'amis.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Albert Bergeron.

La famille a reçu un grand nombre d'offrandes de messes et bouquets spirituels.

L'inhumation eut lieu dans le lot de la famille, au cimetière paroissial.

L'Union des Cantons de l'Est offre à la famille éprouvée l'expression de ses plus vives et sincères condoléances.

Notes locales

Son Excellence Mgr Albini Lafortune, évêque de Nicolet, de passage chez les RR. Frères du Sacré-Coeur, ici, mardi.

Dimanche soir, dans la salle du Collège des Frères des Ecoles Chrésiennes, il y eut une assemblée au sujet des Caisses Populaires. M. Agésilas Kirouac, de Warwick, a été le conférencier.

Mme Charles Roux, de cette ville, et Mme Exilia Moreau, de Lowell, Mass., sont allées à Danville, la semaine dernière, rendre visite à M. et Mme Emile Fréchette.

Mme Blanche Thibault, son fils Jacques et Mlle Laurette Chaput, de Montréal, sont venus en visite chez MM. Joseph et Elphège Labbé.

M. et Mme Georges Girouard, de Thompsonville, Conn., sont en visite chez M. et Mme Philipe Girouard et autres parents.

M. et Mme Ovila Leclerc, de Chelsham, Maine, sont venus assister aux funérailles de M. Honoré Lambert, père de Mme Leclerc.

M. et Mme Denis Desharnais, de Walker's Cutting, sont venus assister aux funérailles de M. H. Lambert.

Les RR. Soeurs St-Marc et St-Arcade, des Soeurs de la Ste-Famille, du Collège St-Laurent, près de Montréal, sont en visite chez Mlle Emma Martel et Mme J. A. Talbot, cette semaine.

M. et Mme Roméo Patry, de Victoriaville, sont venus assister aux funérailles de M. H. Lambert, père de Mme Patry.

Samedi, à 8.30 h. sera chanté en cette église le service anniversaire de Napoléon Pouliot.

M. Léon Lambert, de Montréal, était en ville à l'occasion de la mort de son père, M. Honoré Lambert.

N'oublions pas d'aller assister à la soirée organisée par les Dames Fermières, vendredi de cette semaine.

Mlle Marie-Jeanne Gaudet, de Montréal, est retournée après une vacance d'un mois chez sa grand-mère, Mme Octave Gaudet.

Mme Pinard et ses enfants, de Montréal, en visite chez Mme D. St-Pierre.

M. et Mme Fleurant Simoneau et leur bébé, de la Rivière du Loup, en visite chez Mme W. Simoneau et autres parents.

Mlle Lucie Lavigne, de Montréal, en visite chez Mlle Andrée Mahen.

Mme Roméo Poisson, Mlle Yvette Poisson et M. Gérard Poisson, de Montréal, sont venus rendre visite à M. Arthur Côté et Mlle Louise Côté.

Mlle Gilberte Beauchesne est revenue d'une promenade à Ste Anne de Bellevue et à Montréal.

Cartes professionnelles AVOCATS

Téléphone: 20

**PERRAULT,
LALIBERTE
et
PERRAULT**

AVOCATS

Bureau de Perrault & Perrault
L'honorable J.-E. PERRAULT, C.R.
J.-M. LALIBERTE, L.L.L.
C. PERRAULT, L.L.L.
RUE DE L'EGLISE
ARTHABASKA, P. Q.

John F. WALSH, C.R.
AVOCAT

Bureau: En face du Bureau de Poste

ARTHABASKA, P. Q.

**Chateauguay
PERRAULT**
Docteur en droit
AVOCAT

Chambre 420, Edifice Transportation
132 ST-JACQUES O., MONTREAL
Téls.: PL. 8601 — Rés.: AT. 2777

**ROLAND
PROVENCHER**

B.A.L.L.B.

AVOCAT

Edifice "PIROLI"

187A, RUE NOTRE-DAME,

VICTORIAVILLE, P. Q.

NOTAIRES

C. R. GARNEAU

NOTAIRE

ARTHABASKA, P. Q.

B. FEENEY

B.A.L.L.B.

NOTAIRE

Syndic Licencié de faillites.
Vérificateur autorisé par la
Commission Municipale.

PRINCEVILLE, P. Q.

JOSEPH HOULE

NOTAIRE

ARTHABASKA, P. Q.

Jean-Marie FEENEY

B.A., L.S.C.

NOTAIRE

Cessionnaire du Greffe de
Me EDGAR LALIBERTE

WARWICK, P. Q.

Cartes d'affaires

Téléphone 78

DR J.-MARIE BECOTTE

MEDECIN - CHIRURGIEN

RAYONS X

N. B.—Rayons X à tous les samedis, de 2 h. à 4 h. p.m.
et sur appointment.

Tél. 78 • Rue du Palais de Justice • ARTHABASKA

DR C.-A. GILBERT

SPECIALISTE

Yeux — Oreilles — Nez — Gorge

Examen de la vue — Ajustement de verres et montures

197, rue Notre-Dame — VICTORIAVILLE
(Edifice de la Banque Canadienne Nationale)

DR EDOUARD COTE

MEDECINE et CHIRURGIE

HEURES DE BUREAU

2 h. 15 p.m. à 4 h. p.m. — 7 h. 15 p.m. à 9 h. p.m.

120, rue Notre-Dame — (Deuxième étage, à droite)

Téls.: Bureau 4/1 Résidence: 629
VICTORIAVILLE, P. Q.

Heures de bureau: 9 h. du matin à 9 h. du soir, tous les jours.
Réparation et ajustement des lunettes.

HENRI CHARETTE, B.A., BA. O.

OPTOMETRISTE - OPTICIEN

EXAMEN DE LA VUE

205B Notre-Dame, — Tél. 627 — VICTORIAVILLE

Dr FERNAND AUGER,
D. D. S.

CHIRURGIEN-DENTISTE
267-A, Notre-Dame
Victoriaville

Téléphone Local

Jeune vendeuse distraite
(comme son cavalier l'embrasse
en partant):
"Y a-t-il autre chose"

Tél. 652

J. H. MATTE
COMPTABLE-VERIFICATEUR

Vérifications municipales, scolaires
et commerciales
Préparation de rapports sur
le Revenu

17, RUE ST-JEAN-BAPTISTE,
VICTORIAVILLE, P. Q.

Grande Soirée Récréative

Donnée

Par les Dames Fermières

VENDREDI, LE 31 JUILLET, à 8hrs p. m.

A l'Hôtel-de-Ville d'Arthabaska

▼ ▼ ▼ ▼

Fanfare, Partie de Cartes, Déclamations,
Chants, Une petite Comédie.

▲ ▲ ▲ ▲

Admission: prix régulier.

PUBLIÉ PAR LE MINISTÈRE DES SERVICES NATIONAUX DE GUERRE

**Donnons le REBUT
pour sauver l'ESSENTIEL**

BOIS A VENDRE

Ceux qui sont intéressés pour obtenir tout le bois nécessaire à la construction, tels que: bois carré, colombages, soliveaux, planche embouteillée, bois de plancher, bois avec "V", bois de galerie, clapboard à déclin et à gorge, bardeaux et piquets de cèdre, etc., etc.

Sur demande, nous serons heureux de vous fournir les prix pour ce que vous désirez.

THE EASTERN WOODWORK CO. LTD.

Tél. Local 370

8, RUE ST-JEAN-BAPTISTE — VICTORIAVILLE

Ce que font les agronomes

La Corporation des Agronomes de la province de Québec a tenu son congrès annuel il y a quelque temps. Ce fut une manifestation de vie rurale qui mérita de retenir l'attention de tous ceux qui s'intéressent aux choses de l'agriculture.

Les agronomes ont joué et continueront de jouer un rôle de premier plan dans l'activité économique et sociale du Québec rural, voire même de l'agriculture canadienne. Que, dans quelques cas d'exception, ils n'aient pas toujours été suffisamment compris et encouragés, il n'y a pas lieu de s'en étonner ni de chercher à établir des griefs. Il a fallu compter avec les circonstances et bien d'autres choses encore. Quoi qu'il en soit, les agronomes ont fini par se faire accepter de la classe rurale et des dirigeants de divers ordres comme interprètes autorisés de la science agricole et comme agents efficaces du progrès de l'agriculteur.

Le nombre de ceux qui désirent les connaître de plus en plus, augmente sans cesse. Nous avons eu pouvoir intéresser cette catégorie de lecteurs en leur présentant une brève esquisse de ce que font les agronomes. L'objectivité est notre seule préoccupation.

Le champ d'action des agronomes est multiple et varié. Il couvre pratiquement tous les aspects de la vie rurale et les plans de la formation personnelle. Fidèles aux enseignements de l'Eglise en matière d'organisation sociale, les agronomes ont favorisé, depuis l'origine, l'organisation professionnelle des agriculteurs, leur relèvement économique, leurs progrès techniques et culturels. Les agronomes ont aussi travaillé à former eux-mêmes en association corporative pour mieux surveiller leurs intérêts collectifs et remplir plus efficacement leur rôle de serviteurs des intérêts ruraux.

Les choses n'allèrent pas toujours toutes seules. Il y eut parfois des difficultés d'importance à vaincre. Ainsi, ils durent à regret rompre avec la Société Canadienne des techniciens agricoles dont le but et les constitutions ne répondaient pas suffisamment à leurs aspirations professionnelles. Devenus libres, il leur fallait faire preuve d'initiative et d'esprit d'organisation pour remplir la tâche difficile de grouper des membres dispersés aux quatre coins de la province; au surplus, ils ne se connaissaient guère les uns les autres. Heureusement que les agronomes étaient animés d'une foi et d'un idéal coopératif peu communs. L'opinion se forma rapidement parmi eux et les résultats ne tardèrent pas à se produire.

Après six années d'étude et d'efforts, près des quatre cinquièmes des diplômés en agriculture, de grade universitaire, font maintenant partie de la Corporation des Agronomes de la province de Québec. Récemment, les agronomes ont obtenu de la Législature de Québec un statut légal qui vaut à leur profession des prérogatives égales à celles des professions plus anciennes et déjà organisées, telles que la médecine, le droit, le notariat, etc. L'organisation de groupe des techniciens agricoles est complétée.

Les agronomes étudient et se renseignent pour parfaire leur formation personnelle ou pour se spécialiser dans l'un ou l'autre des nombreux domaines de l'agriculture. Dans leurs réunions périodiques, ils étudient leurs affaires et se documentent par le moyen de conférences, de rapports d'enquête, de communications, de visites aux institutions, sur les problèmes d'actualité qui les concernent et sur les techniques nouvelles de quelque intérêt pratique pour l'agriculture.

Beaucoup d'agronomes entreprennent des études postsecondaires comme complément à leurs études universitaires. Une enquête récente a révélé que plus du tiers d'entre eux ont fait ainsi. Nombreux sont ceux qui se sont imposés deux et même trois années d'études supplé-

mentaires pour obtenir un doctorat ou une maîtrise en sciences agricoles. Jusqu'à ces tout derniers temps, les voyages d'étude et les stages d'initiation pratique à telle ou telle discipline spéciale ont été fort en vogue. Ils le redevenaient sans doute au retour de la vie normale après la guerre.

On fréquente de plus en plus les facultés de nos universités canadiennes françaises, mais l'on va aussi aux universités canadiennes anglaises et aux universités américaines, voire même d'Europe, quand les conditions le permettent. C'est dire que, dans l'ensemble, les agronomes tiennent à continuer leur formation personnelle.

Nous aurions une idée incomplète de l'œuvre et du rôle des agronomes si nous ne les suivions dans leurs travaux auprès de la classe rurale. S'ils s'organisent et se documentent, c'est pour pouvoir mieux agir. Nous pouvons les retrouver dans les principaux champs d'action qui se rattachent de près ou de loin aux problèmes de la vie rurale.

L'on considère généralement l'agronomie en fonction des services des gouvernements, dans divers ministères, surtout celui de l'agriculture. Cela est partiellement vrai. Le fonctionnarisme a constitué le principal débouché de la carrière agronomique. Aujourd'hui, le nombre de ceux qui se dirigent vers le commerce et l'industrie pour trouver de l'emploi va sans cesse augmentant. Un bon nombre s'occupent d'enseignement dans divers écoles ou encore s'adonnant à la recherche et au travail expérimental; d'autres se sont créés une situation absolument indépendante. Il y aurait un nombre beaucoup plus considérable de ces derniers si les agronomes pouvaient disposer de capitaux. La plupart viennent de familles nombreuses dont les ressources financières sont plutôt modestes.

Les agronomes qui sont au service de l'Etat ont rendu et rendent des services inappréciables à la classe agricole. Ils sont à la disposition du cultivateur sans que ce dernier ait à payer d'honoraires professionnels. Et quelque paradoxal que la chose puisse paraître, l'agronome officiel, qu'il soit agronome de comté ou spécialisé, a pu jusqu'ici rester exclusivement sur le terrain professionnel. Il serait contraire à la réalité de voir en eux une incarnation de l'étatisme, ainsi qu'on l'a imaginé parfois. En théorie, la chose aurait pu se produire, mais en fait il en est tout autrement.

Les agronomes fonctionnaires ont contribué pour beaucoup au maintien d'un fonctionnarisme sain. Il faut leur en savoir gré. Bien plus, ils ont su rester libres dans leurs opinions et dans leurs attitudes; ils ont fait preuve d'initiative et ont servi les intérêts des cultivateurs sous mille et une formes.

Qu'il s'agisse de coopération, d'organisation de fermes, d'étude, de crédit, d'assainissement des terres, d'amélioration des troupeaux, d'expositions diverses, etc., presque invariablement à côté d'influences diverses, l'observateur sagace et désintéressé a pu retracer l'influence de l'agronome.

Beaucoup d'agronomes s'occupent d'enseignement dans les diverses écoles d'agriculture, depuis l'école moyenne jusqu'aux facultés universitaires. Il y a des agronomes religieux et des agronomes laïques. L'enseignement de l'agriculture prépare une élite agricole précieuse dont l'influence se fera sentir de plus en plus. Il prépare des cultivateurs instruits, aptes à mieux cultiver la terre et à servir efficacement l'intérêt collectif de la classe rurale.

Jusqu'ici, nous n'avons rien dit des agronomes qui s'occupent de recherches scientifiques dans les laboratoires, les fermes d'expérimentation, cert a in es écoles spécialisées, ou encore qui exploitent un bien rural en plus de leurs occupations courantes. Le nombre en est beaucoup plus élevé qu'on ne serait porté à le croire à première vue, et il augmente sans cesse. Leurs

LE TROISIEME FRONT



Le gouvernement vient en aide au programme d'élevage de moutons

Pour aider à l'accomplissement du programme tendant à l'augmentation de la production ovine, auquel s'appliquent actuellement les Ministères provinciaux de l'Agriculture, le gouvernement fédéral paiera les frais de transport sur les femelles d'exportation et prêtera des bœliers aux cultivateurs qui établissent de nouveaux troupeaux.

Pendant les cinq mois allant du 1er août au 31 décembre 1942, l'Office du ravitaillement en produits agricoles paiera les frais de transport par chemin de fer, à partir des points d'origine et jusqu'aux points de distribution des brebis ou des agnelles achetées pour la reproduction, aux conditions suivantes :

(a) sur des charges complètes de wagons lorsque l'expédition se fait

1.—en wagons à deux ponts, provenant des Provinces des Prairies et expédiés sur des points de distribution à l'est de Fort-William ou en Colombie-Britannique,

2. en wagons à un ou à deux ponts provenant des Provinces des Prairies et expédiés sur des points de distribution des Provinces des Prairies ou de l'Ontario, à l'ouest de Fort William.

3.—en wagons à pont unique

travaux sont des plus variés, qu'il s'agisse de classification de sols, de maladies des plantes, de cultures nouvelles, telles que le lin, la betterave à sucre, etc.

D'autres s'occupent de promouvoir la coopération sous ses diverses formes: "Cooperatives générales ou de tabac, d'engrais chimiques, de moulées alimentaires, d'utilités publiques, de grains de semence, du commerce de détail des produits de la ferme".

En dépit d'une énumération déjà longue, nous sommes encore loin des "53 types d'entreprises canadiennes qui utilisent les services d'un ou de plusieurs agronomes", selon la liste dressée par la Canadian Society of Technical Agriculturists" (1) Nous croyons toutefois avoir touché aux principales.

La conclusion qui se dégage de tout ceci est que les agronomes sont mêlés à de nombreuses activités et qu'ils constituent un facteur important de la vie rurale québécoise et canadienne.

F.-X. Boudreau,

Agronome.

(1) Renseignement puisé d'une étude psychologique inédite de l'agronomie.

ou à deux ponts provenant de l'est de Fort William et expédiés sur des points de distribution dans l'est du Canada.

(b) Sur une charge partielle de wagon pour distribution locale sur des points qui ne sont pas à plus de 200 milles du point d'origine.

4.—En wagons à un ou à deux ponts, provenant de la Colombie-Britannique et expédiés sur des points de distribution dans la même province.

Dans la mesure où il pourra s'en procurer, l'Office achètera et prêtera aux conditions suivantes de bœliers aux cultivateurs qui commencent à faire l'élevage de moutons.

(a) on prêtera à tout cultivateur établissant un nouveau troupeau contenant un minimum de 15 femelles, un bœlier bien adapté, pour les deux premières saisons, mais ce bœlier restera la propriété du gouvernement fédéral.

(b) Il ne sera pas prêté plus d'un bœlier à un cultivateur, quelle que soit la dimension de son troupeau.

QUI VEUT VISITER LE ROYAUME DU SAGUENAY?

C'est maintenant une chose à la portée de toutes les bourses! De près ou de loin, tous peuvent connaître, et avoir, et goûter les beautés de ce coin pittoresque. Tous peuvent en apprendre l'histoire, la belle histoire du pays où vécut Maria Chapdelaine.

Il est permis à tous de pénétrer dans la vie intime des gens. Car les écrivains ont étudié les diverses époques du Saguenay; des artistes en ont photographié les plus beaux sites.

Ils ont condensé toutes leurs trouvailles en deux albums d'une centaine de pages chacun. Plus de 60 photos pleine page, couleur bronze, sur papier glacé, nous présentent la vie qu'on mène, dans ce royaume, et les spectacles dont on jouit.

30,000 exemplaires ont été lancés pour répondre à la curiosité du public sur ce mystérieux pays inconnu.

Qu'à l'occasion du centenaire de Chicoutimi, on profite du moment où l'intérêt est porté de ce côté pour révéler aux enfants, petits et grands, comme il y a de belles choses chez nous.

Ces deux albums de 25 sous sont déjà en vente dans les librairies et chez les éditeurs, aux Editions Fides, 3425, rue St-Denis, Montréal, Tél. H.A.R.-bour 7228.

NOTES BREVES

Les vers fil de fer sont les larves des toupins qui pondent leurs oeufs de préférence dans le gazon.

Les bonnes rations pour les poussins coûtent plus cher que les mauvaises, mais il est plus avantageux à la longue d'employer des rations qui font les poulets sains et robustes.

Pour se procurer de la bonne graine de variétés adaptées, quelques producteurs de tomates ont l'habitude de marquer leurs meilleurs plants, et ils conservent plus tard la graine de ces plants par la sélection.

Le seul insecte qui nuise sérieusement à la pousse du houblon dans l'Est du Canada est la pyrale de la tige du houblon; en Colombie-Britannique, les insectes principaux qui endommagent la récolte sont l'araignée rouge commune, le puceron du houblon et la cicadelle du houblon.

En ces dernières cinq années, la ferme expérimentale centrale d'Ottawa a mis en silo tous les ans de 40 à 200 tonnes de luzerne, ou d'un mélange de luzerne et de graminées, dans des silos réguliers, sans l'emploi de substances préservatives. L'ensilage a été d'une excellente qualité et la production laitière s'est bien maintenue.

En 1941, le revenu en argent comptant de la vente des oeufs et des volailles était évalué à \$18.1 millions et \$32.1 millions respectivement, contre \$15.7 millions et \$28.2 millions en 1940.

On trouvera des recommandations au sujet des engrais chimiques et de leur utilisation dans le feuillet No. 25 (Série du temps de guerre, Bureau de publicité du Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa). Ce feuillet contient des indications sur les engrais à employer pour le grain (Provinces des Prairies) (Est du Canada et C. B.) et sur le foin, les pâturages, les pommes de terre, le maïs, les navets, les betteraves fourragères, la betterave à sucre et les plantes potagères. Pour obtenir ce bulletin qui est distribué gratuitement, s'adresser au bureau ci-haut mentionné.

HOMMES & FEMMES DEMANDES

OCCASION SPLENDEDE de vous créer un commerce payant bien à vous. Durant vos loisirs ou si vous êtes exemptés du service militaire, vendez THE, CAFE et autres nécessités domestiques de qualité supérieure dans territoire réservé. PAS DE RISQUE. Trente jours d'essai. Coopération entière est accordée. Demandez détails: JITO, 1435 Montcalm, Montréal. 9 juil. 4 f.

MAISON A VENDRE

Belle propriété toute neuve, située sur l'Avenue des Erables, Arthabaska, à vendre. S'adresser à Maurice D. CAMPAGNA, Arthabaska, P. Q. 9 juil. 4 f.

A LOUER

Un logement 2 étages au-dessus de la bijouterie Valières, pour le 1er août. S'adresser à AUGUSTE BOURBEAU, 186, Notre-Dame, Victoriaville. 16 juillet j.n.o.

Economisez — faites votre thé correctement

THÉ "SALADA"

L'UNIVERSITE DE MONTREAL ET LA SEMAINE SOCIALE DE ST-JEAN

Dans une récente étude "Une étape de vie universitaire" le chef du secrétariat général de l'Université de Montréal note que plusieurs de ses professeurs participent activement aux Semaines sociales du Canada depuis leur fondation. La tradition se continue cette année, car outre M. Edouard Montpetit dont la conférence a déjà été annoncée, deux professeurs de la faculté de droit et un professeur de l'école des sciences sociales sont au programme de la Semaine sociale de St-Jean (du 24 au 27 septembre); M. Maximilien Caron parlera du rôle de l'organisation corporative dans la démocratie, M. Jacques Perrault des qualités que la démocratie exige des citoyens, et M. Georges Pelletier du droit de suffrage.

MISSIONNAIRES AMERICAINS

Le nombre des missionnaires catholiques américains a augmenté de plus de treize pour cent durant les deux dernières années. Le "Missionary Index of Catholic Americans", donne les statistiques suivantes: En dehors des Etats-Unis: Hommes, 1468; femmes, 1225; total 2693. Aux Etats-Unis: Hommes, 845; femmes, 1649; total 2494. Grands totaux: hommes, 1315; femmes, 2874; total, 5137. L'Ordre qui possède le plus

NICOLET

—Baptêmes: Marie-Claudette - Ghislaine, fille de M. et Mme Hervé Thérien (Simonne Villeneuve). Parrain et marraine, M. et Mme Emery Thérien, oncle et tante de l'enfant.

Marie-Claire-Raymonde - Denise, fille de M. et Mme Armand Gamelin (Evelina Gauthier). Parrain et marraine, M. et Mme Roch Lemire, de Pierreville, oncle et tante de l'enfant.

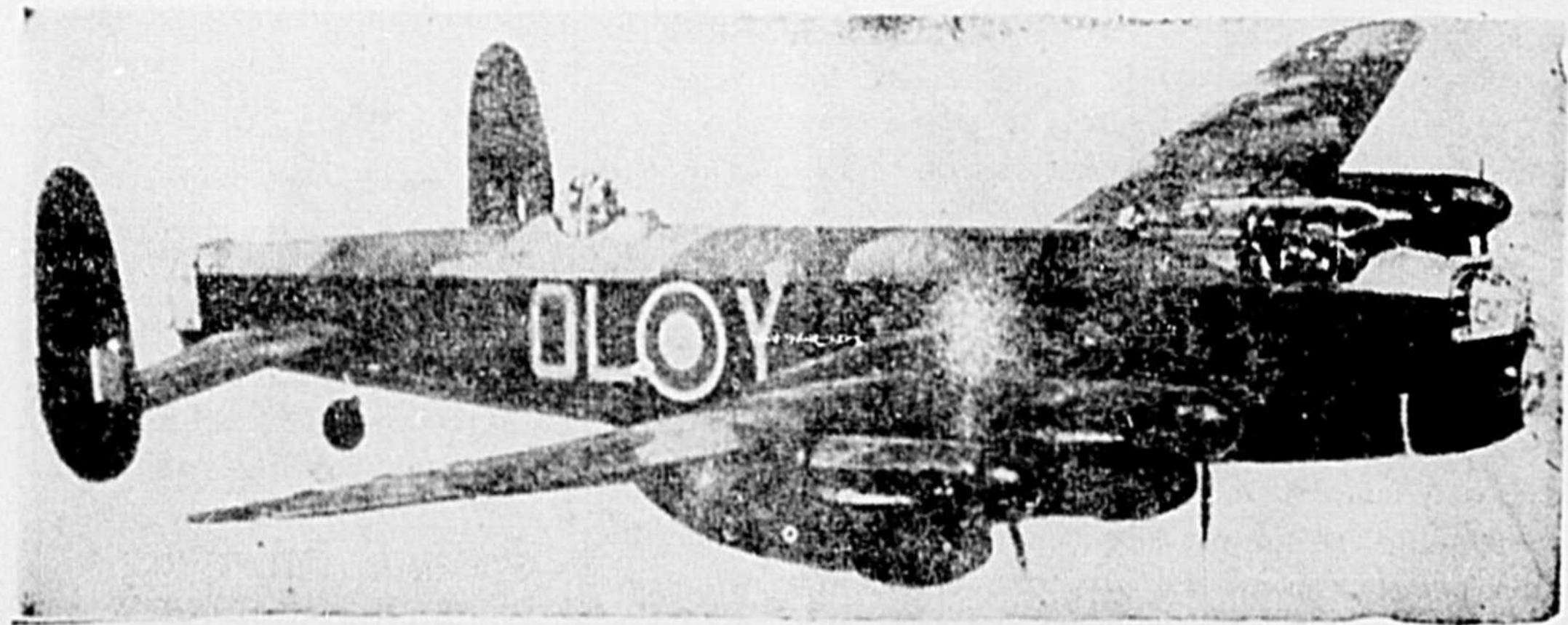
Joseph-Renaud-André, fils de M. et Mme Naziance Raymond (Florette Fleurant). Parrain et marraine, M. et Mme Willie Fleurant, grands-parents de l'enfant.

—Une séance spéciale du Cercle de l'U. C. C. a été tenue à Nicolet. Elle a été consacrée à l'adoption de diverses résolutions. La principale proposée par Georges Fleurant et secondée par Maurice Proulx condamnait catégoriquement toute mesure de conscription pour l'étranger. Elle a été adressée à qui de droit par le Secrétaire Marcel Dubuc.

d'hommes en missions est celui des Jésuites avec ses 484 missionnaires. Puis viennent les prêtres de Maryknoll, et les Fils de St-François: 215 missionnaires.

Chez les Religieuses, les Soeurs du St-Sacrement ont 347 soeurs en missions parmi les Indiens et les Nègres, les Soeurs de Maryknoll 313, les Franciscaines des diverses observances 441.

Nouveau bombardier Lancaster en action



Nouveaux bombardiers Anglais Lancaster, à quatre moteurs, qui peuvent transporter des tonnes de bombes, ont été utilisés lors des récents bombardements des industries de la vallée de la Rhur.

NOUVELLES DE VICTORIAVILLE

—Mgr Onil Milot, P.A., V. G. H., curé de Ste-Victoire, s'est rendu à Ste-Anne de Beaupré, dimanche dernier, accompagné de M. l'abbé Rémi Allard, vicaire, à l'occasion de la fête de Sainte Anne. Par suite du refus des autorités du Canada National de fournir, comme par les années passées, un convoi spécial pour le pèlerinage annuel de Victoriaville et des paroisses environnantes à Ste-Anne de Beaupré, Mgr Milot n'a pas craint les fatigues d'un voyage en automobile et cela après la grave maladie dont il vient à peine de se remettre et s'est rendu prier aux pieds de la grande Thaumaturge pour tous ses paroissiens, privés du plaisir d'y aller eux-mêmes. Il n'a pas voulu mettre fin à une coutume depuis si longtemps établie et a tenu à la continuer lui-même. Souhaitons que son état de santé lui permette d'y retourner encore plusieurs fois accompagné, comme par le passé, de ses ouailles.

—M. l'abbé Walter Houle, préfet des études du Séminaire de Nicolet, était de passage en ville, au début de la présente semaine.

—M. l'abbé Arthur Leblanc, curé de Warwick, et son vicaire, M. l'abbé Lavigne, sont venus assister à la réception civique donnée à Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur de la Province, Sir Eugène Fiset, jeudi dernier.

—Son Honneur le Maire Garon, de Drummondville, était de passage en ville, jeudi dernier, à l'occasion de l'inauguration du nouveau Manège militaire, à l'Ecole d'aviation.

—M. l'abbé Emile Lassonde, curé de Tingwick, était de passage en ville, hier.

—Le Capitaine de Groupe F. G. Wait, représentant personnel du Ministre de l'Air, était en ville, jeudi dernier, pour l'inauguration du Manège Militaire.

—Mlle Clotilde Roberge, de Québec, était en visite chez Mme Edouard Dubord, de l'Avenue du Collège, la semaine dernière.

—Mlle Irène Perron, de New-York, et Mlle Rolande Reny, infirmière-visiteuse, sont de retour du lac Nicolet, où elles ont passé quelques jours de vacances.

—Mme Denton Massey, épouse du Commandant de l'Ecole d'Aviation, et Mlle Massey, de Toronto, passent quelque temps en ville.

—M. l'abbé Bruno Fréchette, curé de St-Louis de Blandford, était de passage en ville, vendredi dernier.

—M. Claude Ouellet, du Ministère de la Chasse et des Pêcheries, de Montréal, était en ville, la semaine dernière.

—Mlle Louise Pelletier, institutrice, est de retour de Trois-Saumons, où elle a passé quelques jours de vacances, l'invitée de Mlle A. Adam.

—Me Marcel Marier, avocat à Drummondville, était en ville, jeudi, à l'occasion de l'inauguration du Manège Militaire.

—M. et Me Morfesi, et leur fils, Robert, sont en vacances à St-Gabriel de Brandon.

—Mme Octave Poitras est de retour de Québec, où elle est allée rendre visite à sa fille, Mme Jean de Courval.

—Mlle Gertrude Tourigny, étudiante garde-malade, à l'Hôtel-Dieu de Montréal, est en vacances dans sa famille, M. et Mme Conrad Tourigny.

—M. le Dr J. M. A. Ferland et Mme Ferland, et leurs enfants, sont de retour des Trois-Lacs, où ils ont passé quelque temps en villégiature.

—Mlle Marcel Giroux, de

Québec, est en visite chez sa sœur, Mme Dr Edouard Côté.

—Mme Fernand Côté et ses jeunes enfants, de Macamic, sont en visite chez Mme Dr Georges Côté.

—M. l'abbé Oscar Lupien, prêtre auxiliaire à l'Ecole d'Agriculture de Nicolet, était de passage en ville, samedi dernier.

—M. Benoit Boulanger et Mlle Jeannette Bélanger sont allés faire le tour de la Péninsule de la Gaspésie.

—M. Gaillard, Mlle Adrienne St-Onge, G.M., et Alma St-Onge, étaient en visite chez M. et Mme U. L. Brunelle, au Lac Nicolet, dimanche dernier.

—M.M. S. H. Robitaille, A. P. Kennedy, M. Moineau, Paul Thérèse et Albert Morissette, du Comité Nationale de Finances de Guerre, étaient en ville, la semaine dernière, afin d'ouvrir un bureau local permanent pour activer l'achat des Timbres d'épargne de guerre.

—M. et Me Georges Dupuis, de Plessisville, étaient en visite chez M. et Mme U. L. Brunelle, dimanche dernier, au Lac Nicolet.

—Mme Lassonde et Mlle Florette Lassonde sont de retour de Ste-Anne de Beaupré.

—M. et Mme Armand Gaudet, de Timmins, Ontario, sont retournés après une visite chez M. Amédée Mathieu.

—M. et Mme Daniel Cormier, de Trois-Rivières, Mlle Delima Grégoire et Simone Grégoire, de Plessisville, étaient en visite chez M. et Mme Achille Boulanger, la semaine dernière.

—M. Evariste Hébert, de Trois-Rivières, était en ville en fin de semaine.

—Le Capitaine A. Raymond, de la R.C.A.F., est venu assister à l'inauguration du Manège Militaire de l'Ecole d'Aviation.

—M. et Mme Paul Gagné sont allés passer la dernière fin de semaine chez M. et Mme J. D. Gagné, au Lac à l'Eau Claire.

—M. et Mme J. N. Brunelle, M. et Mme Jules Marchand et Mlle Alice Brunelle sont partis pour un voyage de quelques jours dans le Nord de Montréal.

—Mlle Juliette Talbot est allée rendre visite à sa sœur, Mme Roger Filion, des Trois-Rivières, mardi dernier.

—Mme Aurèle Roux, Mme Georges-Emile Mercier, Mlle Cantin, M. Clément Cantin sont allés à Trois-Rivières, mardi dernier, rendre visite à Sœur St-Jean de la Croix (Gilberte Cantin).

—M. et Mme André Talbot, Mme Jean de Guise, M. Jean-Paul Mercier et Mlle Françoise Dery sont allés à Ste-Anne de Beaupré, dimanche dernier.

—M. et Mme Antonio Belleau, de Québec, sont en visite dans les familles Laliberté et Côté.

—M. et Mme Roméo Bourbonneau, de Montréal, étaient de passage chez Mlle Graciella Bourbonneau, dimanche dernier.

—Le Dr Edgar Larouche, Mme Larouche, leurs enfants, sont allés en vacances à l'Islet.

—Mlle Françoise et Marthe Allie, Mlle Aline Drouin passent leurs vacances à l'hôtel Pleasant View, de North Hartley.

—M. et Mme Guy Bourbonneau sont allés en fin de semaine à Québec, l'Île d'Orléans et les Eboulements.

—Mlle Marie-Lise Girouard, d'Ottawa, passe quelque temps chez sa sœur, Mme Griffith, au Foyer.

—M. l'abbé R. Faucher était au chevet de son père gravement malade à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, dernièrement.

—L'inspecteur Albert Morissette, qui passe ses vacances avec sa famille à l'Islet, était

de passage ces jours derniers.

—Les vacances s'en vont et nous en sommes à la moitié.

—M. et Mme Emile Thibodeau, Mlle Marie-Paule Thibodeau, Françoise Vallière, sont allés passer le dimanche dernier au lac Mégantic.

—Nous apprenons avec chagrin le décès et l'inhumation de Mme Eddy Roy. Nous offrons à M. Roy et à sa famille si cruellement éprouvés, nos sincères condoléances.

—Mlle Louise Cloutier passe quelque temps chez des parents à Rimouski.

—Le juge Philippe Marchand, Mme Marchand, leurs enfants, sont allés à Montréal, récemment.

—Il nous fait plaisir d'apprendre que le docteur J. B. Drouin est bien rétabli d'une courte maladie.

—Nos industries sont en vacances comme les années dernières, pour l'inventaire.

—M. et Mme Conrad Tourigny, leur famille, sont au lac pour leurs vacances.

—Mlle Gertrude Tourigny étudiante garde-malade à Montréal, est arrivée pour ses vacances.

—Mlle Marie-Anne Drouin Carignan, garde-malade, est revenue d'une vacance à Notre-Dame du Portage.

—Le chemin de fer Canadien National a construit une voie d'évitement d'un mille à partir de notre première traverse de la rue St-François, mais qui ne sera parachevée que lorsque des rails arriveront.

—M. Sasseville Lespérance, gérant de notre banque de Montréal, est allé à Lévis cette semaine, au devant de Mme Lespérance.

—Mlle Fortier, de Québec, a passé quelques jours chez sa sœur, Mme Sasseville Lespérance.

—M. Arthur Gamache, Mme Gamache, sont allés à l'Islet.

—C'est le petit-fils de M. Alphonse Monfette, qui a la charge de maître des cérémonies, et qui remplace M. Patry. Nous lui souhaitons succès.

—Mlle Aldéa Doré et Pierrette St-Cyr sont allées visiter des parents et amies à Princeville et St-Rosaire, durant leur vacance.

—Mlle E. Cyr et Yvette Cyr, ainsi que leur frère, de Princeville, sont venus à Victoriaville la semaine dernière.

—M. et Mme Arthur Provencher, de Gardner, Mass., sont venus rendre visite à des parents, à Victoriaville.

—Mlle Simone Desharnais est de passage à Princeville, pour y visiter des parents.

—M. et Mme Gérard René ont l'honneur de vous faire part de la naissance d'une fille baptisée à la paroisse des Sts-Martyrs.

—MM. Rosaire Provencher et Moïse Doré sont allés faire une retraite fermée à Nicolet.

—Plusieurs jeunes filles ont organisé une retraite à St-Hyacinthe pour jeudi prochain.

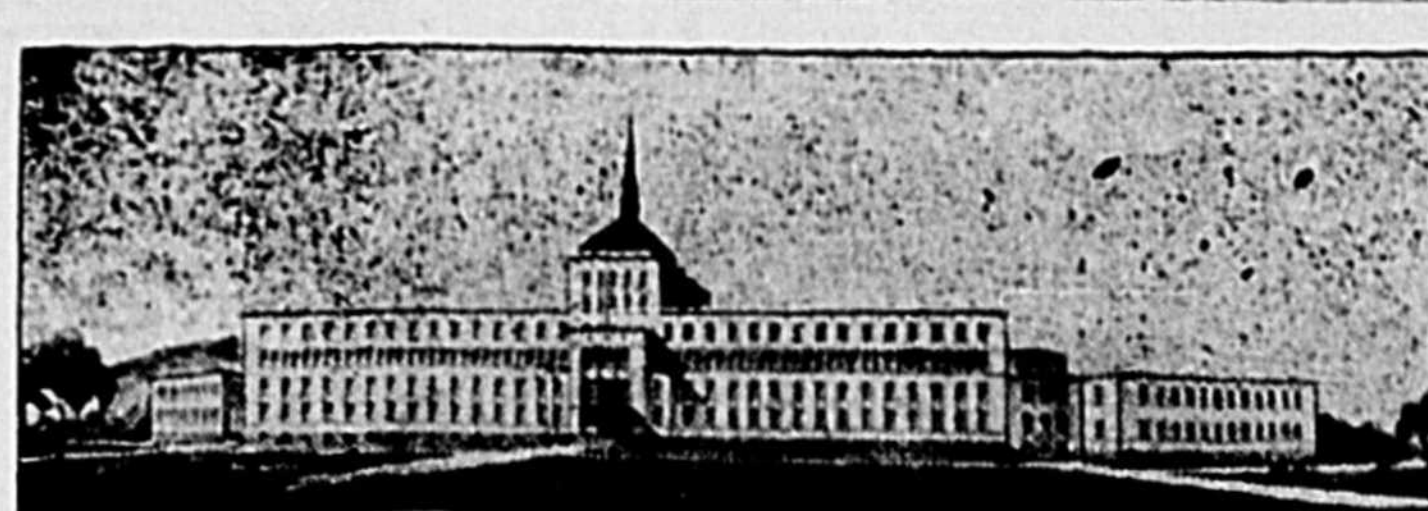
—Plusieurs jeunes filles vont aller suivre les exercices d'une retraite fermée, à Nicolet, durant les vacances.

A VENDRE

Bonne maison neuve, en brique, à vendre. S'adresser à 46 rue Perreault, Victoriaville.

30 juillet 3 f.

L'homme qui n'est pas content de peu n'est content de rien. (Epicure)



Collège des Frères du S.-Coeur VICTORIAVILLE, Qué.

Cours français. — Cours anglais — Arts et Métiers.

◀ Entrée le 8 Septembre 1942. ▶

Le tank

(Suite de la 6e page)

lui qu'on est directement redevable de la construction du premier char d'assaut. Plus tard, le War Office manifesta de l'intérêt et chargea Sir William Tritton et le lieutenant Wilson de construire d'autres modèles, en utilisant l'invention américaine de la traction à chenilles. Pour qu'il n'y eût aucune indiscretion, même de la part des ouvriers employés à leur fabrication, on donna à ces "armes secrètes" la désignation officielle de "réservoir d'eau pour la campagne de Mésopotamie". Le nom de "tank" est resté en anglais pour désigner le nouvel engin de guerre et a même été francisé.

On utilisa pour la première fois une quarantaine de tanks vers la fin de la bataille de la Somme, mais ce n'est qu'à la bataille de Cambrai, en 1917, que les tanks furent employés, au nombre de 300, avec des résultats marqués. Dès 1918, le grand état-major allemand, qui s'était d'abord moqué de ces "cerceaux roulants", expliquait sa défaite par l'emploi du char d'assaut chez les Alliés.

En préparant la guerre actuelle, les Boches se souvinrent de la leçon et édifièrent leur nouvelle "Wehrmacht" autour de la division blindée. Par contre, chez les Alliés — en France, derrière la ligne Maginot, et en Angleterre, derrière la flotte — une conception défensive de la guerre porta les états-majors à négliger le véhicule d'assaut qui les avait si bien servis. Cependant, il se trouva de notre côté des officiers, comme le général de Gaulle, pour suivre le développement du tank et prédire le rôle encore plus important qu'il allait jouer dans l'avenir, au Canada, le capitaine (maintenant le major-général) F. F. Worthington fonda, en 1936, le Corps blindé canadien : dix-huit hommes et deux vieux tanks de six tonnes. C'était au temps où un budget de guerre de \$35 millions par année sem-

semblait exorbitant.

Mais avec la nouvelle guerre et l'éveil brutal de Dunkerque, des milliers de jeunes Canadiens portent maintenant le béret bleu du Corps blindé, et l'Armée canadienne outre-mer est en train de devenir, toute proportion gardée, l'armée la plus fortement blindée et mécanisée du monde. Au début, nos charistes durent s'entraîner avec des vieux tanks Renault, modèle 1918, importés des Etats-Unis. A l'heure actuelle, on dispose au camp Borden du matériel le plus moderne, car le Canada fabrique maintenant en quantité deux types de tanks : un tank d'infanterie, le "Valentine", et un tank croiseur, le "Ram".

Croiseur et tank d'infanterie, voilà les deux grandes catégories dans lesquelles on place les chars d'assaut modernes, qu'ils soient légers, moyens ou lourds. Un tank d'infanterie, comme le "Valentine", procède immédiatement les fantassins lorsqu'ils montent à l'assaut d'une position. Il n'a pas besoin d'être bien rapide mais il doit être bon grimpeur, très maniable et forcément blindé. Un bataillon de tanks croiseurs, au contraire, doit avoir la vitesse nécessaire pour dépasser les gros des troupes et s'infiltrer dans les lignes ennemies.

Nos deux tanks sont fabriqués dans la province de Québec : le "Valentine" aux usines Angus du Pacifique Canadien, et le "Ram" dans un arsenal construit spécialement pour cette fabrication et qui, en importance, est le deuxième du genre en Amérique. Le "Valentine", de 18 tonnes, est un char moyen-léger muni par un moteur Diesel et revêtu d'une puissante armure boulonnée. Son équipage est de trois hommes et son armement comprend un canon, une mitrailleuse et un appareil pour lancer des nuages de fumée. Les Russes, auxquels nous en avons expédié plusieurs centaines, se déclarent très satisfaits du "Valentine", un char de dessin anglais.

Le "Ram" est de conception canadienne, ayant été dessiné

POUR UN BON COURS D'AFFAIRES EN ANGLAIS

L'endroit idéal est à l'

C. P. 366
13 rue
St-Zéphirin



Tél. 620
Victoriaville,
Qué.

GERARD BERGERON, B.A., G.C.T.

Principal

Cours d'Affaires complet en anglais en 2 ans après la 7e année.

Positions pour diplômés

Prix raisonnables

Demandez notre prospectus—Gratuit.

Matières enseignées :

Anglais, français, correspondance, mathématiques, calcul, rapidité, sténographie, machine à additionner, machine à calculer, duplicateur, comptabilité, droit commercial, filières, théorie et pratique des affaires.

Nous achetons

toutes les sortes de bois francs et de bois mous, en grosse ou petite quantité.

Sur demande, nous serons heureux de vous donner les prix que nous payons pour chaque espèce et chaque qualité.

THE EASTERN WOODWORK CO. LTD.

Tél. Local 370

8, RUE ST-JEAN-BAPTISTE — VICTORIAVILLE

HOMMAGES PIEUX ET DURABLES

J.-MAURICE DUCHARME

257, rue Notre-Dame, VICTORIAVILLE

Le plus ancien et plus important manufacturier de monuments dans le diocèse de Nicolet

THEATRE VICTORIA VICTORIAVILLE

Ouverture chaque soir à 8.00 heures

Admission : 30-40 cts.

Matinée chaque Samedi et Dimanche à 2.30 heures.

Admission : 25-30 cts.

Le prix d'admission comprend les taxes

Samedi-Lundi, 1-3 août

Germaine Dermoz, Fernandel, Simone Bourday

"LA PORTEUSE DE PAIN"

En plus : Comédie, sujets courts et Actualités.

Dimanche, le 2 seulement

2.30-8.00 heures : "LADY FOR A NIGHT"

Joan Blondell, John Wayne.

4.00-9.30 heures : "PARDON MY STRIPES"

Bill Henry, Sheila Ryan.

En plus : Sujets courts.

Mardi-mercredi, 4-5 août

8.00 heures : "ESCAPE FROM HONG-KONG",

Andy Devine, Leo Carillo, Don Terry.

9.10 heures : "BUTCH MINDS THE BABY",

Broderick Crawford, Dick Foran, Virginia Bruce.

En plus : Actualités.

Jeudi-vendredi, 6-7 août

8.00 heures : "A DATE WITH THE FALCON"

Geo. Sanders, Vendy Barri.

9.10 heures : "THE TUTTLES OF TAHITI"

Ch. Laughton, Jon Hall, Victor Francen.

MIDNIGHT SHOW, à 11 hrs

Vendredi-Samedi, 7-8 août

Charles Starrett, dans

"STRANGERS FROM TEXAS"

Vue de l'Ouest.

Admission générale; 20 cts (taxes incl.)

L'installation du système d'air conditionné est maintenant complétée. Venez donc jouir de ce nouveau confort.

Ne jetez pas ce

JOURNAL

au feu ni ne le détruisez. Vendez-le ou donnez-le à un organisme de récupération.

Vous contribuerez ainsi à la victoire

TABLETTES TONIGES "Secret Indien"

Puissant tonique et spécifique de la faiblesse, débilite générale, anémie, maigreur, épuisement, dépression nerveuse ou organique, mélancolie, convalescence ou maladie du genre. Traitement d'un mois \$2.00.

INSTITUT LE BON

Station Déléormier, C. 3,

Montréal, P. Q.

25 juin 7 f.

HOMME DEMANDE

On demande un jeune homme, avec de bonnes dispositions, pour apprendre le métier de plombier, ou encore quelqu'un qui aurait quelque expérience.

S'adresser à

ROBERT COTE,

41 rue St-Jean-Baptiste,

Victoriaville.

11 juin 1940.

HORACE BERGERON

NOTAIRE

(Edifice Larouche)

199, Rue Notre-Dame

VICTORIAVILLE

Grandes Courses de Chevaux

Sous Harnais

A DAVELUYVILLE

DIMANCHE, 2 AOUT 1942

4 classes des meilleurs chevaux des environs.

SPECIAL : M. Babineau, de Victoriaville, passera à travers un mur de feu, en Automobile.

VENEZ EN FOULE VOIR CE QUE VOUS N'AVEZ JAMAIS VU

Assurances Générales

Vos biens, si difficilement acquis, sont-ils bien protégés ?

Vos assurances vie sont-elles en conformité avec les exigences actuelles ?

Si non, voyez

P.-H. PLOURDE

SILOES PLOURDE

Edifice Piroli — Victoriaville

CULTIVATEURS

● Il vous est loisible de consigner vos animaux de boucherie, tous les jours de la semaine, à la COOPERATIVE FEDEREE — Succursale de Princeville — vous en obtiendrez les plus hauts prix du marché.

● Vous pouvez également vous y procurer toutes les rations balancées de marque "Coopérative" et "Fédérée" dont la renommée n'est plus à faire.

● Votre encouragement est vivement sollicité; d'ailleurs, c'est une organisation qui est vôtre.



La

Coopérative Fédérée de Québec

Succursale de Princeville, P. Q.

Comment on percevra les impôts contenus dans le nouveau budget

Il y aura déduction à la source de toute la partie non remboursable de l'impôt sur le revenu et du tiers de la partie remboursable appelée épargne obligatoire.—Rajustement dans un an.

Ottawa.—Au cours des conférences qui viennent de se terminer entre des fonctionnaires de l'impôt sur le revenu et des représentants des gros employeurs, il a été décidé que les nouvelles taxes et impôts sur le revenu seront perçus de la façon suivante:

- 1.—Les déductions sur la paye des employés commenceront en septembre;
- 2.—Jusqu'au 31 août 1943, les déductions couvriront toute la partie non remboursable des impôts et environ le tiers de la partie remboursable après la guerre;
- 3.—L'employé devra faire son rapport sur l'impôt le 30 septembre;
- 4.—L'employeur devra faire sa déclaration sur les salaires de ses employés le 15 octobre;
- 5.—L'employeur devra mettre chacun de ses employés au courant de la déclaration qu'il doit faire à son sujet, dès le début de septembre, pour que les rapports de l'employeur et de l'employé concordent;
- 6.—L'employeur devra faire un rapport pour chacun de ses employés dont le salaire constitue les trois quarts de leur revenu total.

Remarque importante

Dans tout ceci, il est particulièrement à remarquer que les déductions ne couvrent qu'environ le tiers de la partie remboursable de l'impôt et non le plein montant.

Dans le budget, il est stipulé que les contribuables peuvent satisfaire à cette épargne obligatoire par leurs primes d'assurance-vie, leurs contributions à des fonds de pension et leurs paiements sur des hypothèques.

D'après le déluge de lettres reçues par M. C. Fraser Elliott, commissaire de l'impôt sur le revenu, on redoutait dans tout le Canada que le plein montant de la partie remboursable de l'impôt serait déduit à la source et qu'il faudrait attendre jusqu'au moment du rajustement, environ un an plus tard, pour rentrer dans ses fonds alors qu'il faudrait entre-temps payer ses primes d'assurance et ses versements sur des hypothèques. Nombre de contribuables en auraient souffert.

Le département du revenu national a donc décidé de demander à l'employeur de déduire environ un tiers de la partie remboursable de l'impôt et de laisser l'employé s'arranger avec le percepteur de l'impôt pour la balance après déduc-

tion des primes d'assurance, des contributions aux fonds de pensions et des paiements sur des hypothèques.

Exemple particulier

Ainsi, pour celui dont la partie remboursable de l'impôt est de \$300, l'employeur déduira de son salaire un montant de \$100 au cours de l'année pour cette partie de l'impôt, laissant à l'employé le soin de s'occuper du reste.

Si l'employeur paie plus de \$200 en primes d'assurances, contributions aux fonds de pension et paiements sur des hypothèques, il aura droit à une ristourne du bureau du percepteur de l'impôt, mais si ces primes représentent moins de \$200, il devra verser la différence au percepteur de l'impôt.

Le département juge donc que chaque contribuable économise déjà les deux tiers du montant d'épargne obligatoire exigé par le nouveau budget.

Tel mot prononcé par tel homme répond à sa conduite à jamais.

(Mme Necker de Saussure)



INSÉREZ ICI LE NOM, L'ADRESSE ET LE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE LOCAUX

Hôtel de Ville, — Tél. 284 — Victoriaville
ALEX. BOUCHER, Chef de Police,

Suggestions de Ford concernant le remisage des autos

Windsor, Ont. — Il arrive assez souvent, surtout de ce temps-ci, que des automobilistes discutent entre eux des précautions qu'il convient de prendre lorsque arrive le moment de remiser une voiture, soit pour les mois d'hiver, soit pour la durée de la guerre, suivant le cas. Afin de renseigner les intéressés et protéger le placement substantiel que représente une auto moderne, voici quelques conseils que donnent des gens qui connaissent à fond la question. Ces conseils sont offerts par la Compagnie Ford du Canada dans un dépliant distribué par l'intermédiaire des vendeurs de cette organisation, et la manière de procéder y est exposée de façon progressive.

On doit d'abord vérifier le graissage de l'auto. Si le véhicule a couvert une distance de 500 milles depuis le dernier graissage, il doit être lubrifié à fond avant le remisage. La boîte des vitesses et le différentiel doivent être remplis d'huile au niveau requis.

La préparation du moteur, en vue de la période d'inactivité, est des plus importantes et une attention particulière aux détails qui suivent est fortement recommandée. On fera fonctionner le moteur jusqu'à ce qu'il se soit réchauffé, puis on l'arrêtera et l'on drainera immédiatement le système de refroidissement. Quand le moteur sera refroidi, on enlèvera les bougies et l'on versera dans chaque cylindre, afin de protéger les soupapes et toutes les surfaces, une ou deux cuillerées d'huile à moteur. On fera ensuite faire quelques tours au moteur, à l'aide du démarreur, avant de remettre les bougies en place.

Puis, on vide le réservoir à gazoline—s'il y a du carburant, on déconnecte le tuyau qui va du réservoir à la pompe à gazoline et celui qui va de la pompe au carburateur. On enlève toute la gazoline qui peut se trouver dans la pompe et le carburateur, ainsi que celle qui pourrait rester dans les conduits.

Le filtre de l'épurateur d'air doit être enlevé et plongé dans un bain d'huile claire. L'intérieur et l'extérieur de l'épurateur d'air doivent être badi-geonnés d'huile. Si l'auto est munie d'un épurateur d'air à bain d'huile, on vidange l'huile du carter, puis l'on procède comme pour les épurateurs d'air de type ordinaire.

On plongera dans de l'huile claire la cloche d'entrée d'air de l'épurateur. Si la voiture est pourvue d'un filtre d'huile, on enlèvera l'huile, on nettoiera la cartouche filtrante et on l'enve-

lopera pour la période du remisage, puis on essuiera le porte-cartouche. Le couvercle et le joint seront remis en place, mais non pas serrés.

On relâchera la tension sur la courroie du ventilateur. Les cannellures de l'arbre de l'embrayage seront lubrifiées et l'on repoussera suffisamment la pédale pour dégager l'embrayage. Un petit bloc de bois, inséré entre le bras de la pédale et la planche de pied, maintiendra la pédale dans la position requise.

L'entreposage de l'accumulateur constitue un autre problème.

Il faut le retirer de la voiture et le déposer dans un endroit frais et sec, à l'abri des rayons du soleil ou d'une chaleur excessive. La gravité spécifique doit en être vérifiée au moins une fois par mois et si la lecture tombe au-dessous de 1250, il faut une recharge.

Quant aux pneus—s'il vous en reste—les soins à leur donner sont faciles. L'auto sera mise sur des blocs et vous ne laisserez dans les pneus que la quantité d'air nécessaire pour leur conserver leur forme. Il faut éviter d'exposer les pneus à la lumière solaire et il est même préférable de les couvrir de quelque façon.

On peut assurer la protection des autres parties en caoutchouc—essuie-glace, garnitures d'encadrement des portes et fenêtres—en les recouvrant d'une mince couche d'huile de ricin.

Sous la rubrique *Généralités* les techniciens de la Compagnie Ford conseillent de laver et de polir l'auto. Ils disent aussi qu'il est préférable de la protéger des rayons du soleil, de couvrir la carrosserie, de cirer les parties nickelées, de protéger les capitonnages contre les attaques de mites, de bien fermer toutes les portes et fenêtres et de ne pas oublier de dégager le frein à bras.

UN VOYAGE INSTRUCTIF ET AGREABLE

Ottawa, Toronto, Niagara et les Mille lacs

Une agence de voyages de Québec, avec le concours du chemin de fer Pacifique Canadien, organise pour la fin d'août un voyage qui ne devrait pas manquer d'intéresser une foule de gens, étant donné qu'il est à la fois instructif, agréable et peu coûteux. C'est un voyage à forfait en Ontario, qui se fera par train et par bateau.

Signalons ici quelques-uns des points les plus saillants de l'excursion. Celle-ci durera 5 jours et le départ de Québec et Montréal aura lieu le 28 août. L'itinéraire comprend la visite d'Ottawa, de Toronto et des Chutes Niagara; la traversée des Mille lacs et du lac Ontario en bateau et, au retour, le saut des fameux rapides du St-Laurent. Un guide accompagnera continuellement les excursionnistes et s'occupera de leur bien-être et de tous les détails techniques. Chacun est assuré de jouir de tout le confort possible, sur les trains, à bord du bateau et dans les hôtels. Sont inclus dans le prix du voyage plusieurs repas et une chambre avec salle de bain aux hôtels Lord Elgin, à Ottawa, et Royal York, à Toronto.

Le programme de chaque jour apparaît en détail dans un dépliant descriptif publié et distribué par les organisateurs. On peut se procurer ce prospectus et réserver des places en s'adressant aux agents du Pacifique Canadien ou en écrivant à M. F. Fortier, agent général, Pacifique Canadien, Gare du Palais, Québec.

Epoux: "Le vieux crachoir me manque beaucoup depuis qu'il est parti."

Epouse: "Tu le manquais avant ça c'est pour cela qu'il est parti."

V

Les paresseux ont toujours envie de faire quelque chose.

(Vauvenargues)

Comment calculer...

(Suite de la page 1)

L'impôt que l'on appelle l'épargne obligatoire et que le gouvernement s'engage à rembourser après la guerre avec un intérêt de deux pour cent. L'impôt total est d'abord divisé par 2. En ce qui concerne notre contribuable type ce montant se chiffre par \$340.20. Un contribuable, pour sa part, prend huit pour cent de son revenu imposable jusqu'à concurrence de \$8000 et ajoute un pour cent pour chaque personne à sa charge à concurrence de \$100 chacune.

Un homme marié prend 10 pour cent de son revenu imposable jusqu'à concurrence de \$1,000 et ajoute un pour cent pour chaque personne à sa charge, jusqu'à concurrence de \$100 chacune. Notre contribuable type ayant un enfant à charge ce montant s'élève à \$308.

Les règlements stipulent que le remboursement maximum d'après-guerre sera le moindre des montants atteints, soit en divisant en deux l'impôt global, ou en se servant du paiement proportionnel plus compliqué. Les chiffres comparés de notre contribuable type sont de \$340.20 et de \$308.00—il se servira donc de ce dernier qui est le moindre.

Les versements

Maintenant, passons à la rubrique "G" sur la graphique. Le budget autorise des déductions sur les versements en vue d'une pension, sur les primes d'assurances-vie et sur les paiements sur le principal d'une hypothèque, pourvu que les polices d'assurance et les hypothèques aient été en vigueur le 23 juin, date où fut présenté le budget.

"Nous disons au contribuable, a déclaré un haut fonctionnaire, que notre but est de lui enlever l'argent qu'il pourrait dépenser autrement en choses non indispensables. Mais il nous importe peu qu'il économise au moyen de l'épargne obligatoire ajoutée à l'impôt sur le revenu ou de son propre chef... pourvu qu'il économise". Sous la rubrique "G" la déduction sur l'impôt total brut est soit le montant du remboursement d'après-guerre soit les paiements effectués d'après d'autres modes d'épargne suivant la moins considérable des deux sommes. Mais les déductions autorisées pour des versements en vue d'une pension pour des primes d'assurance-vie ou des paiements sur le principal d'une hypothèque ne doivent jamais dépasser la fraction maximum de l'impôt sur le revenu que le gouvernement remboursera après la guerre.

Déductions permises

A la rubrique "G", notre contribuable type calcule le total des déductions dont il peut se prévaloir, soit \$250 en primes d'assurance-vie et \$150 à la caisse de pension, soit \$400. Ce chiffre excède son remboursement maximum d'après-guerre de \$308, et ainsi, il ne peut invoquer le plein montant de \$400. Il déduit, plutôt, de son impôt total de \$680.40, le remboursement maximum de \$308, ce qui laisse un impôt de \$372 à payer au gouvernement.

Retournons maintenant à la rubrique "H" pour savoir quel montant sera remboursé après la guerre. Notre contribuable type ne reçoit rien, puisqu'il s'est déjà vu attribuer en déductions le plein montant de son épargne obligatoire. Dans la plupart des cas, cependant, les déductions pour paiement d'assurance-vie, versements en vue d'une pension et paiements sur le principal d'une hypothèque seront inférieures au remboursement d'après-guerre. Pour connaître le montant exact qui vous revient, indépendamment de l'intérêt de deux pour cent, vous n'avez plus qu'à soustraire le montant déduit de votre impôt total pour d'autres modes d'épargne.

On ne peut servir les hommes qu'en s'exposant à leur ingratitude.

(Lacordaire)

Pour obtenir une boisson rafraîchissante, mélangez du Gin de Kuyper avec du ginger ale, du citron et du limon, de la bière de gingembre ou de l'eau tonique, puis ajoutez de la glace.

40 onces 26 onces 10 onces
\$3.90 \$2.70 \$1.15

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande. Maison fondée en 1895

LE TANK

L'engin d'invention anglaise qui a rétabli la guerre de mouvement

L'idée du char d'assaut n'est pas nouvelle. Avant la découverte de l'Amérique, au XVIe siècle, Léonard de Vinci écrivait déjà à Ludovic Sforza: "Je suis en train de construire des chars blindés invulnérables qui avancent au sein de l'ennemi en faisant feu de leurs canons et devant lesquels les masses les plus puissantes doivent reculer. Derrière ces chars, l'infanterie peut avancer en toute sûreté et sans opposition". La définition de ce grand génie de la Renaissance semble faite sur mesure pour la tank moderne. Mais l'invention du divin Léonardo lui-même avait été précédée par les chars des Romains, les éléphants des guerres puniques et les chevaliers bardés de fer du Moyen-Age. Ces derniers avaient connu

leur déclin, à la bataille de Crécy, sous les flèches des archers qui perçaient leurs armures.

Au début de la guerre de 1914, un phénomène analogue se produisit: le pouvoir-feu supérieur de la mitrailleuse sonna le glas de la cavalerie et força les masses de l'infanterie à se terrer dans des tranchées, pour y livrer une coûteuse guerre de positions. Un observateur britannique sur le front de l'Ouest, le colonel Ernest D. Swinton, eut alors l'idée d'un "véhicule automobile, blindé contre les balles de mitrailleuses et capable de traverser les tranchées".

Swinton, qui est vraiment le père du tank moderne, soumit son idée à ses supérieurs militaires dès octobre 1914. Ceux-ci firent d'abord la sourde oreille, mais Winston Churchill, alors Premier Lord de l'Amirauté, organisa le "Landships Committee" de Sa Majesté et c'est à

(Suite à la page 5)

Retour à sa résidence après une Session



Le Premier Ministre Winston Churchill retourne à sa résidence, à 10 Downing St., avec sa fille, Mary, après un discours prononcé à la Chambre des Communes. Il paraît confiant malgré la gravité de la situation.



Nous possédons l'atelier le mieux outillé pour tous les genres

D'IMPRESSIONS

Nous avons des caractères variés et modernes s'adaptant aux impressions commerciales ou de fantaisie.

Notre travail est soigné et ne coûte pas plus cher.

Confiez-nous votre prochaine commande.

L'IMPRIMERIE D'ARTHABASKA, INC.
ARTHABASKA, P. Q.